



Commission européenne
REPRÉSENTATION EN FRANCE



COMMUNIQUÉ

Convention des maires pour une énergie durable : l'engagement du réseau des villes moyennes

*Signature de la convention et conférence de presse le 18 mai à 11h30
à la Représentation en France de la Commission européenne
288 Boulevard Saint-Germain 75007 Paris*

La Convention des maires est une initiative phare de la Commission européenne, qui incite les collectivités locales à réduire leurs émissions de CO2 et à développer les énergies renouvelables.

La Fédération des Maires des Villes Moyennes est la première structure française à rejoindre les associations et réseaux locaux au niveau européen, en signant un accord avec la Commission européenne pour promouvoir l'initiative dans son réseau.

Cette signature se fera le mardi 18 mai à 11h30 dans les locaux de la Commission européenne à Paris, et sera l'occasion pour les maires signataires de présenter l'originalité des initiatives menées sur leur territoire.

Avec la présence des responsables de la Convention des maires, des représentants de la Commission européenne et des maires concernés, cette conférence de presse sera la première présentation à la presse française des enjeux de ce dispositif européen.

Pour en savoir plus :

http://www.eumayors.eu/home_fr.htm

Contact presse :

Echos de villes 01 42 21 12 18

Représentation en France de la Commission européenne: Romain Sadet, 01 40 63 38 54

La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 190 adhérents.

FMVM

5, rue Jean Bart
75006 Paris – France

Contacts :

J-S. Sauvourel, chargé de mission
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fmvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr